



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Dijon, le 13 juin 2019

Les inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux
de Lettres

à

mesdames, messieurs les
professeurs de lettres

s/c de mesdames et messieurs les
chefs d'établissement

**CORPS D'INSPECTION
IA-IPR
Inspection Académique
Inspection Pédagogique
Régionale**

Affaire suivie par :
Célia ALEXANDER

Référence :
CA/ALC

Téléphone secrétariat
03 80 44 86 96

Courriel
corpsdinspection1@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
IA-IPR
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Ce courrier se fixe deux objectifs :

- mettre en perspective la réforme, afin de faire apparaître continuités et évolutions ;
- mettre à votre disposition un certain nombre de fiches synoptiques, dans deux grands domaines : les programmes et les épreuves anticipées.

Mise en perspective

Des continuités fortes structurent majoritairement cette réforme :

- une approche de la littérature par genre ou grande forme et par période ;
- une permanence des quatre genres ou formes en seconde et en première : poésie ; littérature d'idées ; roman et récit ; théâtre ;
- des épreuves anticipées écrites et orales fondées sur des composantes connues des enseignants et des élèves : commentaire et argumentation à l'écrit ; exposé et entretien à l'oral.

Des évolutions notables :

- un allègement significatif des épreuves anticipées en termes d'exercices différents à faire maîtriser par les élèves. Cela offre l'occasion de réfléchir de manière renouvelée à une méthodologie pour les deux années d'enseignement ;
- une épreuve écrite en BCG centrée sur un seul exercice majeur : soit un commentaire, soit une dissertation. Une épreuve écrite en BTN fondée sur un ou deux exercice(s) : soit un commentaire, guidé par la formulation du sujet ; soit une contraction de texte & un essai ;
- une épreuve orale qui permet une préparation annuelle plus sécurisante pour le candidat : un exposé qui ne sera pas à construire à partir d'une question découverte ; un entretien fondé sur une proposition du candidat et plus sur un questionnement proposé par l'interrogateur, questionnement par nature peu prévisible pour les élèves ;
- des indications explicites quant au nombre de lectures analytiques attendues en première générale et technologique, dans le descriptif des EAF, comme support d'interrogation lors de l'exposé (BCG : 24 extraits / BTN : 16 extraits) ;
- des indications explicites quant à la façon d'aborder la littérature au sein de chacun des quatre objets d'étude (œuvre intégrale ; lecture cursive ; groupement de textes...) ;
- la présence explicite de parcours associés aux objets d'étude ou aux œuvres, qui permettent bien évidemment d'installer la littérature non pas



comme objet figé mais comme questionnement, dans la pleine continuité de ce qui est pratiqué au collège.

Des changements :

- en première, la présence d'œuvres et de parcours fixés par programme national et renouvelés par moitié chaque année. Cette perspective suscite des interrogations de votre part, à lire les courriels qui nous ont été transmis, tant pour ce qui relève de l'autonomie du professeur que de la charge de travail supplémentaire que cela pourrait induire. Sensibles à cette double inquiétude, nous en ferons un objet explicite de la formation mise en œuvre.

Une première piste à ce sujet : le choix intégral des œuvres en seconde, la présence d'œuvres fixées communes aux voies générale et technologique (de 1 à 3 selon les objets d'étude), les modalités de lecture des œuvres proposées en première, qualitatives voire quantitatives, le caractère éminemment ouvert des parcours associés aux œuvres, permettent d'aborder cet aspect de la réforme de manière dépassionnée ;

- une nouveauté majeure, nécessaire et attendue par vous depuis longtemps : la présence explicite d'objets d'étude relevant de la langue, à inscrire de manière visible et légitime dans la formation des élèves et qui sera évaluée, à la suite de l'exposé. Bien souvent, la langue trouvait sa place dans votre pratique quotidienne, sans visibilité ou légitimité suffisantes selon vous : cette présence va devenir explicite. Une première piste à ce sujet : la nature programmatique des deux champs de la langue au lycée, grammaire et expression écrite & orale, n'est pas à envisager comme une somme de notions figées qu'il faudrait identifier et nommer. La langue est explicitement abordée comme prolongement du travail accompli au collège dans deux grands domaines : grammaire et expression écrite & orale. Son enseignement explicite vise à conforter les savoirs et savoir-faire des élèves, notamment dans la maîtrise et l'usage de la phrase complexe.

Fiches synoptiques

Elles permettent, par nature, de rassembler en une même page des éléments présents au cœur des programmes ou des textes cadre, et de faciliter ainsi les mises en perspective. Un exemple intéressant, majeur peut-être, compte tenu de la manière importante dont les épreuves certificatives induisent des pratiques dominantes dans notre École : la demande d'une « explication linéaire » pour l'exposé et le souhait du législateur de ne pas indiquer d'éléments détaillés quant à la structure attendue des productions écrites suivantes : commentaire – dissertation – essai, invitent à nous éloigner du formalisme dont notre discipline souffre depuis longtemps pour réfléchir ensemble à des exigences formelles qui fassent sens¹.

Quelques précisions pour les deux dossiers joints :

Epreuves anticipées – une première proposition de critères académiques pour l'écrit et l'oral, à l'aune des indications et préconisations du Bulletin Officiel. Vous aurez la possibilité de vous en emparer dès la rentrée prochaine, dans une perspective de formation, et de nous proposer des amendements, avant leur mise à l'essai académique lors de la session 2020.

1 Ceci n'est qu'une formule, à appréhender donc avec mesure, mais il est évident que le respect d'un formalisme parfois sans assise didactique ni intérêt pédagogique en soi est bien le contraire de ce qu'il faut viser : la maîtrise progressive d'une forme, entendue comme organisation nécessaire et explicite du discours.



Programmes – aux deux fiches synoptiques pour le lycée s'ajoute l'intégralité du programme littéraire et culturel en vigueur au collège (cycles 3 et 4). Cela vous permettra d'envisager votre projet didactique de seconde en pleine connaissance de ce qui a été mis en œuvre au collège et de voir comment l'ensemble relève d'une problématisation de la littérature.²

Notre souhait pour finir : que cette réforme soit l'occasion de réaffirmer davantage encore la nécessité et la puissance émancipatrice de la littérature, comme exercice de la langue à son plus haut degré, comme expérience esthétique unique, comme exercice libre de la pensée, comme recueil et don de toute l'expérience de l'humanité, qui n'existe que parce qu'elle se raconte, se chante, se représente. Tournier le dit à sa manière, en une magnifique formule : L'Homme est un « animal mythologique ».

Deux enjeux se dessinent derrière cela, qui seront au cœur de la formation qui vous sera proposée : le rôle essentiel de la littérature dans la construction des compétences psycho-sociales ; la nécessité d'oser enseigner enfin explicitement la littérature au lycée : le propre du discours littéraire (la littérarité), ce que nos collègues philosophes pratiquent continûment pour le champ qui est le leur.

D'autres envois suivront afin de vous accompagner dans cette phase programmatique, notamment pour nourrir vos prochains conseils d'enseignement,

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des documents proposés. Nous vous invitons à revenir vers nous pour toute précision,

Les IA IPR de Lettres, académie de Dijon

2 Osons rappeler ce truisme : la littérature n'a pas pour finalité la maîtrise définitive de savoirs figés (genres ; types ; tonalités ; courants esthétiques ; faits de style ou figures) mais la pensée, la mise en question ou en tension, l'interrogation émancipatrice et l'exercice du libre arbitre grâce aux œuvres. Toutes choses qui se nourriront continûment des apports savants listés ci-dessus, à condition que l'on ne confonde pas fin et moyen.